

Professionnels de santé



A l'occasion de la 5^e édition de la Semaine de la sécurité des patients, la Haute Autorité de santé (HAS) refait le point sur les difficultés rencontrées en matière de sécurité des patients par les professionnels de santé, notamment dans les parcours de soins.

Principale difficulté relevée : les changements d'équipe, de médecins ou d'établissement au long d'un parcours de soins. Le projet de loi santé, qui prévoit une lettre de liaison ville/hôpital pour le patient et son médecin traitant, permettant d'assurer une communication entre le secteur libéral, les établissements de santé et médico-sociaux, devrait améliorer les choses. Rédigée par le médecin traitant, cette lettre accompagnera une demande d'hospitalisation, puis à la sortie de l'hôpital, sera remise par le praticien hospitalier au patient et de nouveau au médecin traitant.

Autre source de difficulté : les erreurs potentiellement graves engendrées par un défaut d'identification du patient. La HAS demande une identito-vigilance, critère obligatoire de la certification des établissements.

Pour lutter également contre la iatrogénie médicamenteuse, la HAS met en avant l'importance de la conciliation des traitements, un dispositif qui permet de prendre en compte, lors d'une nouvelle prescription, l'ensemble des médicaments (pris, à prendre, prescrits ou pas) d'un patient hospitalisé.

Un guide de bonnes pratiques sera également publié au 1^{er}

semestre 2016 sur ce sujet assez complexe...

© 2015 Les Echos Publishing